

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 30 juillet 2020

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, Philippe SCHUTZ, Jean-Claude BRETNACHER, Franck ROGOVITZ, Thierry UJMA, Roselyne DA SOLLER, Christine THIEL et Bernard COLBUS, Vice-présidents

membres en fonction : 10

membres présents : 10

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Chantiers d'insertion – Subvention FSE 2021

Monsieur le Président rappelle le dossier déposé en 2020 pour le dossier FSE concernant les chantiers d'insertion de la CCHPB. Il y a lieu de renouveler cette demande pour l'année 2021 dès à présent pour les deux chantiers. A titre exceptionnel, cette aide couvrira la période du 01^{er} janvier au 31 octobre. Les deux derniers mois seront intégrés à la demande pour 2022.

Le FSE soutient la CCHPB pour les coûts salariaux liés à l'encadrement des 2 chantiers d'insertion (SOLIBUS et Espaces Verts), à savoir les 2 encadrants techniques et les 2 accompagnateurs socio-professionnels soit l'équivalent de 2,15 équivalents temps-plein.

Pour 2021, le montant annuel prévisionnel des charges salariales lié à ces postes d'accompagnement se monte à 95162,96 €. Les aides d'état se montent à 17233,33 €. L'autofinancement se monterait à 29596,30 € déduction faite des aides attendues au titre du FSE (27925 €) et au titre du Département (20408,33 €).

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'approuver le plan de financement du projet « accompagnement social et professionnel des participants en parcours ACI du territoire de la Houve et du Pays Boulageois » n°MDFSE 202002815 conformément aux montants prévisionnels présentés ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles en €		Ressources prévisionnelles	
Frais de personnel	82750,40 €	Europe	27925 €
Frais indirects forfaitisés	12412,56 €	Etat	17233,33 €

Prestations		Département	20 408,33 €
		Autofinancement	29 596,30 €
TOTAL	95 162,96 €	TOTAL	95 162,96€

- 2) *D'autoriser André BOUCHER, Président, à solliciter le Fonds Social Européen à travers le Département de la Moselle au titre de l'axe 3 du Programme Opérationnel Emploi et Inclusion 2014-2020 afin de participer au financement de l'opération,*
- 3) *D'engager la CCHPB sur fonds propres, à défaut de l'obtention de tout ou partie des subventions sollicitées, en conformité avec les crédits votés. Si le montant de la subvention FSE allouée venait à être inférieur à celui sollicité, la communauté de communes s'engage à augmenter d'autant sa participation.*
- 4) *Autoriser André BOUCHER, Président, à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.*

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

Jean-Claude BRETNACHER

Franck ROGOVITZ,

,

Thierry UJMA,

Roselyne DA SOLLER,

Christine THIEL,

Bernard COLBUS,